



La Tribune

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE
cyberpresse.ca



Saint-Charles-Borromée
Le ministre Couillard exige une enquête rapide
Page B1

Grande Ourse
Une série fascinante et déroutante
Page D1

SHERBROOKE / MERCREDI 26 NOVEMBRE 2003 / 94^e ANNÉE / NO 237

65⁺ plus taxes, (Floride 1.75%)

Victime de la glace noire

Une jeune mère de famille perd la vie sur la route 220 dans le Canton d'Orford



Une femme de 32 ans, Annie Lussier, de Saint-Élie-d'Orford, a perdu la vie, hier matin, lorsque sa voiture est entrée en collision avec une minifourgonnette sur la route 220 dans le Canton d'Orford. Imacom, Jocelyn Riendeau

René-Charles Quirion
rquirion@latribune.qc.ca
CANTON D'ORFORD

La glace noire est à l'origine d'un accident qui a coûté la vie à une jeune mère de famille de 32 ans de Saint-Élie-d'Orford, Annie Lussier, hier matin, sur la route 220 dans le Canton d'Orford.

La dame circulait en direction de Bonsecours lorsqu'elle a perdu le contrôle de son véhicule de marque Acura Integra dans la courbe située près du chemin des Bûcherons dans le Canton d'Orford. L'autre véhicule, une Plymouth Voyager, qui venait en sens inverse n'a pu éviter l'impact.

Les deux véhicules impliqués dans cet accident étaient équipés de pneus d'hiver. «L'accident est survenu dans une zone de 90 km/h. Cependant, la vitesse n'est aucunement en cause. Ce secteur est reconnu pour être glissant. Il est situé entre des lacs et des montagnes. Les précipitations de pluie et neige se sont transformées en glace, ce qui a rendu la chaussée très glissante. Il n'y avait pas eu d'épandage dans ce secteur depuis quelques heures», explique le capitaine Yves Denis de la Régie de police Memphrémagog. Le porte-parole de Transports Québec en Estrie, Denis Rancourt, explique que la neige tombée dans la nuit de lundi à hier combinée à l'humidité du secteur et au vent a rendu

l'état de la chaussée plus problématique. «Il y a eu de l'épandage de sel et d'abrasifs entre 4 h 30 et 7 h du matin. Le sel et les abrasifs prennent un certain temps avant de réagir. C'est certain que le taux d'humidité du secteur et le vent ont pu avoir un impact sur les conditions routières», explique Denis Rancourt. Le véhicule de la femme de 32 ans, mère de deux enfants, a été complètement détruit du côté passager. Les pompiers de Magog assistés de ceux du Canton d'Orford ont dû utiliser les pinces de décarcation afin de dégager la victime de la carcasse de son véhicule. «La femme de 32 ans est décédée sur le coup. Des manoeuvres de réani-

mation ont été tentées sur la victime, mais elles n'ont rien donné», explique le capitaine Denis. Le décès de Annie Lussier a été constaté à l'Hôpital La Providence de Magog. Les trois personnes d'une cinquantaine d'années, un homme et deux femmes, qui prenaient place dans la Plymouth Voyager de Sainte-Anne-de-Larochelle ont été légèrement blessées. Ils ont été conduits au CHUS, Hôpital Fleurimont, pour y soigner leurs blessures mineures. La route 220 dans ce secteur est demeurée fermée en avant-midi de façon à permettre aux enquêteurs de la Régie de police Memphrémagog de procéder à la reconstitution de la scène de l'accident.

SP Systems investit 8,5 millions à Magog

Olivier Bouffard
MAGOG

Quatre mois après avoir racheté Danaplex Acrylics Canada à Magog, la compagnie SP Systems, une filiale de la britannique Gurit Composite Technologies, annonce un investissement majeur qui lui permettra notamment de rapatrier à Magog les activités d'une autre usine située à Drummondville.

Ainsi, SP Systems investira 8,5 millions \$ pour agrandir son usine du parc industriel, boulevard Poirier, en bordure de l'autoroute 55, où l'on produit le «Core-Cell», une mousse structurale en matériau composite utilisée principalement dans la fabrication de yachts et d'éoliennes. L'usine magogoise verra sa superficie augmentée de 39 000 pieds carrés. De plus, un centre de recherche, des bureaux, et une nouvelle cafétéria ajouteront un autre 20 500 pieds carrés à la surface du complexe industriel. Cet agrandissement permettra à l'entreprise d'accroître la capacité de production. Dans un communiqué émis hier, l'entreprise précise qu'elle entrevoit une importante percée pour ses produits en Europe.

Ni David Cripps, directeur de la planification de SP Systems, ni Raymond Conway, un ancien actionnaire de Danaplex demeuré au service de l'entreprise, n'étaient disponibles pour commenter l'annonce hier. À la fin du mois de juillet dernier, toutefois, au moment d'officialiser l'achat de Danaplex, M. Cripps avait annoncé l'intention de SP Systems d'implanter à Magog son département de recherche et de développement et d'y transférer les opérations et les employés d'ATC Chimiques de Drummondville. Une fois le transfert des opérations de Drummondville complété, SP Systems devrait compter à Magog environ 120 employés à la production, en plus d'une quarantaine de travailleurs spécialisés. Par ailleurs, l'entreprise annonce avoir l'intention d'embaucher à court terme une trentaine d'employés supplémentaires.

Le Canadien s'effondre
Le Canadien a offert une contre-performance, hier soir au Centre Bell, concédant 40 tirs au but et une victoire facile aux Canucks, 5-2. À LIRE EN C3.



Le Saint-François conclut une transaction à quatre joueurs
Le Saint-François a ajouté du muscle à sa formation, hier. À LIRE EN C1.

Paradis rentre au bercail pour défendre les «valeurs libérales»

Jocelyne Richer (PC)
QUÉBEC

Contre toute attente, Pierre Paradis a choisi de rester en politique, parce qu'il juge important de promouvoir «les valeurs libérales», même comme simple député. Le député de Brome-Missisquoi avait été mis de côté par Jean Charest lors de la formation de son cabinet, fin avril, et il aura mis pas moins de sept mois à accuser le coup. Hier, il a mis fin à un long suspense quant à son avenir en faisant son entrée à l'Assemblée nationale, pour prendre place, modestement, dans la dernière rangée de banquettes, lui qui était habitué à trôner aux côtés du chef quand il était leader parlementaire. Lors d'un point de presse, M. Paradis a par la suite expliqué qu'il avait eu

besoin de ce long intermède pour retrouver la motivation nécessaire afin de jouer correctement son rôle de député. «Quand vous êtes habitué de relever des défis et que tout au long de votre vie politique on vous en a ajouté plutôt que vous en soustraire, il faut être capable de se retrouver très motivé à l'Assemblée nationale, et c'est un risque que je prends. Un risque calculé, mais je pense que je vais l'être», a dit M. Paradis, conscient d'être passé de joueur-étoile à «l'équipe, du quatrième trio». Mais sa motivation semble bien relative, car il a laissé entendre que s'il avait annoncé, comme prévu, sa décision la semaine dernière, elle aurait pu être à l'opposé de celle rendue publique hier. «Une décision n'est pas finale, tant qu'elle n'est pas rendue», a-t-il dit, en demeurant évasif. Voir PIERRE PARADIS en page A2



Le député Pierre Paradis a mis fin à un long suspense, hier, en faisant son entrée à l'Assemblée nationale, sept mois après l'élection du PLQ.

Suprem Automobile
4620, boul. Bourque Rock Forest - (819) 821-9272


Météo
VARIABLE Maximum 3 Minimum -4
Lever soleil: 6 h 59 Coucher: 16 h 07

Index
Ann. class. D3 Le monde B2
Arts D1 Loterie A6
B. dessinées D4 Météo D3
Décès D6 Mots croisés D4
Économie B3 Opinions A8
Éphémérides D4 Sports C1
Horoscope D4

VENTE FIN DE SAISON HONDA
ÉCONOMISEZ DES MILLIERS DE DOLLARS
Avant d'acheter n'importe quoi, essayez une HONDA!
La CIVIC coupé ou berline
HONDA Sherbrooke Honda
2615, rue King Ouest 566-5322



À LIRE DEMAIN



Opération Nez rouge célèbre ses 20 ans

| La Tribune | |
|---|--|
| Division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc. Édité et imprimé au 1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8 www.cyberpresse.ca | |
| PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE Louise Boisvert RÉDACTION (819) 564-5454 Télécopieur 564-8098 redaction@latribune.qc.ca RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier DIRECTEUR DE L'INFORMATION André Larocque ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau | VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION René Morin PUBLICITÉ (819) 564-5450 Télécopieur 564-5482 DIRECTEUR François Fouquet ADJOINTS Alain LeClerc Christian Malo ANNONCES CLASSÉES (819) 564-2222 Télécopieur 564-5482 Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30 |
| PRODUCTION ET INFORMATIQUE DIRECTEUR René Béliveau ADJOINTS André Roberge Steeve Rancourt Stéphane Garant | ABONNEMENT ET TIRAGE (819) 564-5466 Sans frais 1 800 567-6955 DIRECTEUR André Custeau ADJOINT Serge Nadeau |

«Les villes-centres ne sont pas supportées»

L'Association des policiers de Sherbrooke lance un appel à la mobilisation

René-Charles Quirion
quirion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

L'exécutif de l'Association des policiers de Sherbrooke invite le milieu sherbrookoïse à se mobiliser et à faire front commun pour dénoncer le sous-financement des villes-centres par le gouvernement libéral de Jean Charest.

Le président de l'Association des policiers de Sherbrooke, Paulin Aubé, souhaite que toutes les personnes «qui ont à coeur le développement de la nouvelle ville de Sherbrooke» prennent part à ce regroupement de façon à être en mesure d'effectuer les pressions nécessaires après du gouvernement Charest pour que les choses bougent.

«C'est l'intérêt collectif qui est en jeu. Jean Charest doit s'orienter sur un seul scénario, celui de supporter et d'appuyer financièrement les nouvelles villes. Il doit donner les moyens à Sherbrooke de se réaliser pleinement. Pour l'instant, la seule intervention rapide qu'il a faite, c'est de mettre en place le projet de diffusion qui maintient l'incertitude, l'inertie et l'instabilité dans le monde municipal», explique Paulin Aubé.

L'exécutif syndical des policiers demeure inquiet de l'inaction du gouvernement Charest face aux problématiques budgétaires des nouvelles villes-centres comme Sherbrooke.

«Nous considérons que les villes-
PIERRE PARADIS
Suite de la page A1

Le décès de sa mère, survenu le jour même de l'annonce prévue de sa décision, le jeudi 13 novembre, et le témoignage de condoléances rendu à cette occasion par le premier ministre Jean Charest, ont été des éléments qui l'ont amené à pousser plus loin sa réflexion, a-t-il dit.

Mais les relations entre MM. Charest et Paradis ne semblent toujours pas des plus cordiales puisque le premier ministre n'a appris la décision de son député qu'hier matin, en même temps que tout le monde.

A Québec, de nombreux députés libéraux s'attendaient à ce que M. Paradis tire sa révérence, compte tenu de son absence prolongée et, surtout, du fait qu'il ne s'est pas gêné à plusieurs reprises pour critiquer publiquement le gouvernement Charest.

Le 27 octobre, notamment, dans une entrevue à la Presse Canadienne, M. Paradis reprochait au gouvernement d'adopter la ligne dure face au monde syndical, menaçant ainsi la paix sociale. «Dans le gouvernement de Robert Bourassa, le maintien de la paix sociale était le pivot, le moyeu de la roue», disait-il, en enchaînant pour constater que le dialogue n'était pas «constant» entre le gouvernement Charest et les syndicats.

Hier, il a dit vouloir conserver son «franc-parler» et continuer à promouvoir les «valeurs libérales», mais il n'a pas dit que ces valeurs étaient mal défendues par le gouvernement Charest.

Ces valeurs sont, à ses yeux: la création et la répartition de la richesse, l'accessibilité à l'éducation, l'amélioration des soins de santé, la défense de la langue française et des intérêts du Québec.

Le député libéral de Brome-Missisquoi est âgé de 52 ans et représente cette circonscription depuis 23 ans, grâce à sept mandats consécutifs.

Il n'avait pas mis les pieds à l'Assemblée nationale depuis avril, et n'avait depuis participé à aucune réunion du caucus, ni assisté à un conseil général du parti. Il dit avoir reçu des offres d'emplois au cours des derniers mois, mais avoir préféré demeurer député de l'Assemblée nationale.

Interrogé par les journalistes lors d'un bref point de presse sur ses intentions à l'endroit du député, le premier ministre Charest n'a pas voulu se commettre quant à ses chances d'accéder un jour au cabinet.

centres ne sont pas supportées par le gouvernement. Si nous prenons l'exemple de Sherbrooke, un manque à gagner de plusieurs millions de dollars est déjà envisagé. Augmentation du compte de taxes, coupures dans les services à la population ou mise en veilleuse de projets sont les scénarios que pourrait envisager le conseil municipal dans un tel contexte. D'un côté comme de l'autre, ces alternatives peuvent seulement nuire au développement de la ville de Sherbrooke», estime le président de l'Association des policiers de Sherbrooke.

Paulin Aubé croit que le gouvernement Charest doit assumer son rôle et adopter des mesures concrètes et significatives afin d'aider financièrement les villes-centres.

D'un point de vue policier, M. Aubé considère que le sous-financement à Sherbrooke tourne autour de 3,6 millions de dollars par année.

«Les villes-centres qui bénéficient de la desserte de la Sûreté du Québec obtiennent une réduction de 20 pour cent de leur facture de services policiers. Shawinigan, Drummondville et Saint-Hyacinthe bénéficient d'un tel traitement que tous les autres contribuables du Québec assument. Je souhaite que Sherbrooke conserve son corps de police municipal. Cependant, le gouvernement doit traiter Sherbrooke de façon équitable avec les municipalités qui reçoivent les services de la SQ. Sherbrooke devrait donc recevoir une subvention du gouvernement équivalente à 20 pour cent du budget de son service de police évalué à plus de 18 millions \$ annuellement.»

M. Aubé considère que cet exemple



Le président de l'Association des policiers de Sherbrooke, Paulin Aubé, invite à la mobilisation en ce qui a trait au sous-financement des villes-centres par le gouvernement Charest.

illustre bien le peu de soutien que reçoivent les villes-centres.

«Je lance un appel à la mobilisation auprès du conseil de ville de Sherbrooke, des syndiqués, des groupes communautaires et des citoyens qui souhaitent lutter contre le sous-financement par le gouvernement provincial. C'est surprenant de réaliser tout ce que nous pouvons réaliser collectivement. Nous pourrions mettre en place un plan global et intégrer tous les aspects du monde municipal aux prises avec le sous-financement. Le transport en commun est un autre exemple. Les règles du jeu doivent changer car les services aux citoyens vont être les premiers touchés», indique M. Aubé.

Quand JEUNESSE s'en mêle

Le coup de coeur de mamans



René-Charles QUIRION

Un coup de chapeau ce matin à ma blonde et ma fille, pour le coup de coeur qu'elles vivent ensemble à chaque semaine en compagnie d'une quinzaine d'autres duos mère-enfant.

Géniaux d'ailleurs ceux qui ont pensé mettre sur pied les cours d'aqua-forme postnatals. Deux fois par semaine, ma blonde et d'autres filles accompagnées de leurs poupons brisent l'isolement qui guette certaines nouvelles mamans pour reprendre une vie plus normale. Activité de filles agrémentée de la traditionnelle séance de potinage, suivie du resto et encore du potinage.

L'aqua-forme ne devient qu'un prétexte pour cette quinzaine de mamans désirant renouer avec la société. Laisant les Juliette, Lyssia, Léanne, Florence, Loïc, Jasmin, Isley et Maïssanne au bon soin des gardiennes sur le bord de la piscine, elles plongent dans l'eau pour retrouver la forme.

Entre les plus récentes nouvelles sur les prouesses, la dernière crise ou la nuit agitée de poupon, elles parlent de télé-réalité, de téléromans, du retour au travail qui s'en vient trop vite ou des places en garderie. Avant que Antoinette ne les rappelle à l'ordre, elles se remettent aux exercices dans la piscine. Une heure au cours de laquelle elles font, défont et refont le monde.

Moment de détente, de socialisation, d'exercice dont ne se passerait plus ma blonde. À part la traditionnelle crise de Juliette qui s'ennuie de sa maman, ce moment devient essentiel dans sa nouvelle vie maternelle.

Si pour ma part, le travail me fait oublier pendant un moment les changements de couche, le biberon, les toutous, les pleurs ou le dodo de bébé, ces cours lui permettent de renouer avec ces personnes qui vivent la même chose qu'elle.

Et la complicité se poursuit le midi. Siège de bébé à la main, sac à couche de l'autre, elles envahissent un restaurant. Alternant bébé, maman, bébé, maman, bébé... la quinzaine de filles poursuivent leur échappatoire quotidien.

Habituees à travailler à temps plein, à côtoyer collègues, clients, élèves ou interlocuteurs, ces nouvelles mamans profitent de chaque instant que leur offrent ces cours afin de renouer avec leur vie d'avant-bébé.

Non, rien ne sera plus pareil. Elles ont cependant la chance que ces moments existent. Moments qui ajoutent aux moments merveilleux qu'elles vivent lors de leur congé de maternité.

Loïn de moi l'idée de penser qu'elles sont malheureuses à la maison. Il n'en demeure pas moins que la routine doit être brisée pour profiter pleinement de la venue de bébé.

Des moments qui me sont racontés que j'envie un peu, mais que je laisse à ma blonde parmi les avantages d'être maman.

quirion@latribune.qc.ca

NOËL la couleur de la fête

LA GUËPIÈRE



LE PEIGNOIR MICRO FLOCONS ANGÉLIQUES 49.95
Un cadeau Simons exclusif, un enveloppant peignoir en tricot de coton à intérieur molletonné avec son petit ange brodé sur la poche. Marine et blanc ou jaune et marine. P.m.g. Liquelette coordonnée 19.99



LA LIQUETTE FLEURS-AMOUR 29.95
Une exclusivité signée La Guèpière pour des dodos en tout confort. Interlock coton et polyester imprimé petites fleurs et coeurs en combinaisons vives de bleu ou rose sur fond blanc. P.m.g.tg.



LE PANTALON DÉTENTE DOUCEUR 24.95
Une idée-cadeau Simons exclusive, le pantalon idéal en rentrant du bureau avec votre pull favori. Fin tissu polaire, taille cordon satin. Bleu cendré ou marine. P.m.g.tg. Rég. 35.00



LES MULES FAÇON MOUTON 9.99
Chaleur et confort assurés, un cadeau idéal à glisser dans le bas de Noël. Bleu, gris, beige. 5 à 10. Rég. 15.00

Le certificat-cadeau Simons...
C'est le bon-cadeau qui laisse entièrement carte blanche. D'une valeur de votre choix, disponible à toutes nos caisses.



QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE



Mario GOUPIL

Le club social

On a sûrement été quelques-uns à se poser la question en regardant le bunker des Hells Angels de Saint-Nicolas crouler sous le pic des démolisseurs en direct à la télévision hier matin : verra-t-on un jour pareil spectacle à Sherbrooke?

Bien sûr que non, voyons. Vous rêvez en couleur ou quoi?

Pour démolir un repaire comme celui que l'organisation des Hells Angels possède dans l'arrondissement Lennoxville, il faut pouvoir faire la preuve qu'il est le fruit d'activités criminelles ou qu'il sert à des activités de criminalité initiées par les méchants motards. Or, tout le monde sait qu'il n'y a pas de criminels qui fréquentent le repaire fortifié dont a hérité la nouvelle ville de Sherbrooke. Qu'il n'y en a jamais eus non plus.

Ces gars-là se rencontrent pour jouer aux cartes une couple de fois par semaine, voilà tout. C'est un club social cette affaire-là, rien d'autre. Les barbelés autour, c'est pas des vrais, ils servent simplement de treillage pour faire grimper les vignes. Vous me suivez?

Que dites-vous là? Que cinq motards du chapitre de Laval des Hells Angels ont déjà été assassinés au repaire de Lennoxville et que leurs corps ont été enfouis dans des sacs de couchage lestés de blocs de bétons, avant d'être jetés dans le fleuve Saint-Laurent?

Mais ça ne compte pas, voyons. Dans la rivière Saint-François, tout près de là, c'aurait pu être différent, mais c'est dans le fleuve Saint-Laurent qu'ils sont tombés. Anyway, on appelle ça un accident de parcours. Les cinq gars trichaient aux cartes, et il paraît que la partie a mal tourné. De toute façon, comme ça remonte à 1985, avant l'entrée en vigueur de la loi sur le gangstérisme (2 mai 1997), ça ne compte plus. Allez, on oublie ça.

Le club social est là pour rester, c'est évident. À preuve, les amateurs de cartes viennent d'investir dans de nouvelles portes et de nouvelles fenêtres, non savoir avoir tenu tête pendant un moment au contentieux de la Ville. Et comme ils prévoient faire pousser moins de vignes, ils ont aussi abaissé leurs clôtures à une hauteur plus raisonnable.

Tellement tranquilles nos joueurs de «500» sherbrookois, qu'ils ont pu terminer en paix leur tournoi le 5 novembre dernier. Ce jour-là, les policiers ont mené 23 perquisitions, arrêté plus d'une trentaine de personnes et saisi pour 4 millions \$ de biens autour des Hells Angels dans le cadre de l'Opération Ouragan menée au Québec, mais en aucun temps ils ne se sont approchés de Sherbrooke.

Le ministre de la Justice et Procureur général du Québec, Me Marc Bellemare, s'est dit satisfait de la démolition du bunker des Hells Angels à Saint-Nicolas.

«Nous avons décidé d'éliminer le plus gros symbole du gangstérisme dans tout l'est du Québec. Il aura fallu attendre six ans avant que le terrain n'appartienne officiellement au ministère public et que nous puissions en disposer. Nous répondons à une demande exprimée par la population», a déclaré Me Bellemare.

Si jamais vous venez faire un p'tit tour à Sherbrooke, monsieur le ministre, on aurait deux mots à vous dire.

L'horreur

Les malades ne sont pas nécessairement tous alités au Centre hospitalier Saint-Charles-Borromée de Montréal. On vient d'en avoir la preuve avec l'histoire de cette patiente de 51 ans, lourdement handicapée, dont ont abusé psychologiquement et peut-être physiquement des employés de cet hôpital.

Il faut saluer le courage de la famille de la patiente. Les excuses ne suffisent pas dans un cas pareil et elle a raison de réclamer la mise en tutelle de cette institution.

Il est tout simplement ridicule que les employés qui ont terrorisé cette pauvre dame s'en soient tirés avec trois journées de suspension.

Le ministre de la Santé, Philippe Couillard, a commandé un rapport sur les incidents. De tous les politiciens en place à Québec, je dirais qu'il est l'un des rares à m'inspirer confiance. J'espère que je ne serai pas déçu, que les coupables seront punis comme il se doit, et qu'il mettra de l'ordre dans cet hôpital qui semble trainer un passé douteux.

mgoupil@latribune.qc.ca

L'ex-Sherbrooke proteste

Perrault et d'autres élus sont peu enclins à consentir un répit à l'ex-banlieue

Luc Larochelle
llarochelle@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

De virulents débats animeront la session de travail intensive sur le budget au cours de la fin de semaine à l'hôtel de ville de Sherbrooke s'il est proposé de surseoir en 2004 à l'harmonisation du taux de taxation pour mieux faire accepter une hausse générale de taxes municipales aux citoyens de la défunte banlieue.

Plusieurs représentants de l'ancien secteur de Sherbrooke, dont le maire Jean Perrault, doutent qu'il s'agisse d'une mesure appropriée.

«Le fondement même de la fusion, c'est l'équité entre tous les citoyens et c'est ce que nous sommes en voie de faire avec l'harmonisation. Si l'exercice était suspendu durant un an, le rattrapage serait encore plus salé par la suite pour un certain nombre de nos conci-

toyens. Il ne faut pas pelleter en avant. Maintenant, faut-il le maintenir ce rattrapage au maximum de 5 %, nous verrons avec le conseil», a déclaré hier M. Perrault au terme de la séance hebdomadaire du comité exécutif, la dernière avant l'exercice du week-end sur le budget.

«Nous avons travaillé d'arrache-pied pour en arriver à formuler une recommandation», a dit à ce propos le maire sans vouloir expliciter davantage.

Des conseillers municipaux des secteurs de l'ancien Sherbrooke ont sur-sauté hier matin en prenant connaissance dans La Tribune de l'une des hypothèses voulant que Sherbrooke imite Longueuil en suspendant le transfert fiscal entre les citoyens de la ville fusionnée en raison du contexte explosif de la défusion.

Pareille mesure d'atténuation à Sherbrooke viserait à mieux faire accepter une hausse générale de taxes dans l'ancienne banlieue où les citoyens devraient normalement en plus débou-

ser un 5 % additionnel pour se rapprocher du taux médian de taxation. Les sommes supplémentaires ainsi perçues par la Ville en 2003 ont été redistribuées sous forme de crédit de taxes —moyenne de 2,2— aux



Jean Perrault

anciens résidents de Sherbrooke.

«Le comité de transition nous avait soumis différents scénarios, nous avons choisi l'un d'eux et il faut garder le cap en fournissant les explications appropriées aux citoyens concernés. Nous ne ferons que prolonger les disputes si nous passons notre temps à freiner le processus d'harmonisation», estime le conseiller Marc Denault.

«Est-ce que ce serait de rendre ser-

vice aux anciens résidents de la banlieue que de décaler le processus d'harmonisation d'un an? Je suis loin d'en être certaine car tout ce que l'on repousse finit toujours par réapparaître. Je suis pour la transparence. Le gouvernement provincial fait le choix d'offrir aux citoyens de se prononcer sur le regroupement municipal, la situation doit leur être présentée telle qu'elle est», juge quant à elle Dany Lachance.

«J'ai été très surpris en apprenant que cette possibilité était dans l'air. Je ne suis pas à l'aise, pas confortable avec l'idée qu'on puisse demander aux anciens Sherbrookoïses d'attendre un an de plus pour recevoir de l'argent qui leur revient de plein droit», a répondu Jacques Téstulat.

Les conseillers Serge Paquin, Jean-François Rouleau et Bernard Tanguay ont dit vouloir attendre de connaître toutes les propositions avant de commenter un pareil scénario mais tous trois ont admis avoir des réserves à souscrire à une pareille mesure.

C'est le temps d'un poinsettia!

La Maison Aube-Lumière a plus que jamais besoin de soutien

Laura Martin
lmartin@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Si les traitements pour l'endormir sont de plus en plus pointus, les armes pour le combattre de plus en plus efficaces, le cancer est loin de s'avouer vaincu, loin de déclarer forfait. Au lieu de péricliter, ce mal, ce fléau du 21e siècle, confirme sa première place dans le décompte des causes de mortalité prématurée.

Suivant la tendance actuelle, et selon les plus récentes données de la Société canadienne du cancer, 38 pour cent des femmes et 41 pour cent des hommes en seront atteints au cours de leur vie. Pas loin de la moitié de la population. Une population vieillissante, plus vulnérable aux attaques malignes.

Comme les métastases n'ont pas de pitié et feront toujours plus de victimes, le besoin de ressources en soins palliatifs sera de plus en plus critique. La Maison Aube-Lumière, qui accompagne gratuitement les malades en phase terminale, en est consciente. Tranquillement, elle se prépare à l'explosion. «On prévoit. Avec la hausse des cas diagnostiqués, on sait que bientôt dix lits, ça ne sera pas beaucoup. Peut-être devons-nous augmenter nos services en conséquence», avoue Marie-Paule Kirouac, directrice générale de l'établissement âgé de six ans.

Pour l'instant, on s'occupe toutefois à combler les besoins présents. Et on en a plein les mains. Et plein les pots! Pour la douzième année consécutive (on a commencé à ramasser des sous longtemps avant l'ouverture de l'établissement), la Maison Aube-Lumière tient sa campagne de vente de poinsettias. Cette année, sous la présidence d'honneur de Diane Gingras, présidente de la Chambre de commerce de Sherbrooke, on souhaite que 5500 de ces fleurs rouges et vertes trouvent un salon à décorer pendant le temps des Fêtes. Trouvent une vie à colorer.

L'an dernier, 87 000 \$ avaient ainsi été recueillis. C'est beaucoup, mais peu à la fois. La Maison Aube-Lumière gère un budget d'un million de dollars. La Régie régionale de la santé et des services sociaux la subventionne à hauteur de 440 000 dollars. Quelque 560 000 \$ restent donc à trouver, chaque année. La vente de poinsettias permet d'aller en chercher une pointe.

«Les ressources financières manquent pour que l'organisme accueille tout le monde qu'il veut accueillir. Il y a un trou à combler. Par chance, la population est toujours généreuse à son égard. Ses services sont tellement indispensables, son travail, extraordinaire», constate Diane Gingras, aussi présidente d'Oxybec Médical.

Depuis hier et jusqu'au 24 décembre prochain, les poinsettias peuvent être achetés chez La Baie, du Carrefour de l'Estrie, aux Serres Saint-Élie, de



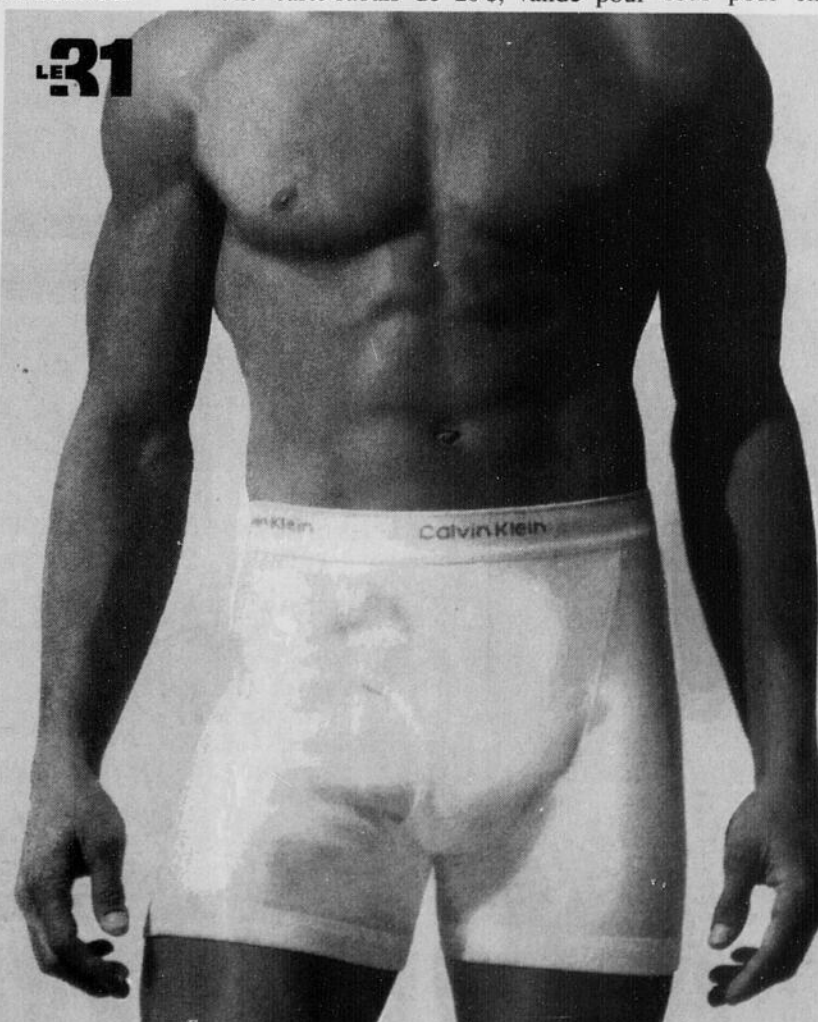
La 12e campagne de vente de poinsettias de la Maison Aube-Lumière a été lancée hier par Diane Gingras, présidente d'honneur, Desève Cormier, président-fondateur de l'organisme, et Marie-Paule Kirouac, directrice générale. On souhaite vendre 5500 plantes rouges et vertes d'ici le 24 décembre.

même que chez plusieurs fleuristes locaux. Des commandes téléphoniques peuvent également être adressées au 821-3120 ou à info@lamaisonaubelumiere.qc.ca. Le montant du don varie selon la taille du plant.

Sensibilisé à la cause, le magasin La Baie fait plus qu'offrir un simple espace de vente pour les poinsettias. Chaque acheteur d'une de ces plantes recevra une carte-rabais de 20 \$, valide pour

des achats de 100 \$ et plus. Aux caisses, rager le bien-être des malades, à un moment crucial de leur vie.

Des cartes de Noël au profit de l'établissement seront également vendues. En outre, pendant toute la période de Noël, des séances de photographies d'enfants permettront de donner encore plus de sous pour encourager le bien-être des malades, à un moment crucial de leur vie.



LE CALEÇON BOXEUR ESSENTIEL 15.99 REG. 26.00

ÉCONOMISEZ 38% sur le modèle numéro un de CALVIN KLEIN, maintenant offert à prix Simons imbattable. Pur coton peigné. Blanc, noir, gris. P.m.g.tg.



QUÉBEC PLACE ST-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE 11097

TENDANCES meubles

L'ART DE REINVENTER SON CHEZ SOI

IDÉES-CADEAUX
Chez Tendances meubles le choix est grand
Faites plaisir à ceux que vous aimez et offrez un de nos certificats-cadeaux.

Toute l'équipe de Tendances Meubles vous souhaite le plus beau des Noël

Banquette 369\$

Tables coffre à partir de 119\$

Fauteuil inclinable en cuir

Grande sélection d'encadrements pour tous les budgets

Idées cadeaux 2003

Livraison et installation GRATUITES

Modèles peuvent varier en magasin.

DÉCO CENTRE
BUREAU & BUREAU
600, rue Galt Ouest, Sherbrooke, Qc
www.tendancesmeubles.com

(819) 569-9585 (819) 569-9529 (819) 569-9588



Dernière chance!

Jusqu'à 2 500 \$ d'accessoires sans frais sur l'Accord, l'Odyssey et sur plusieurs autres modèles 2003.

Berline et coupé Accord 2003

1 500 à 2 500 \$*

d'accessoires sans frais à votre choix

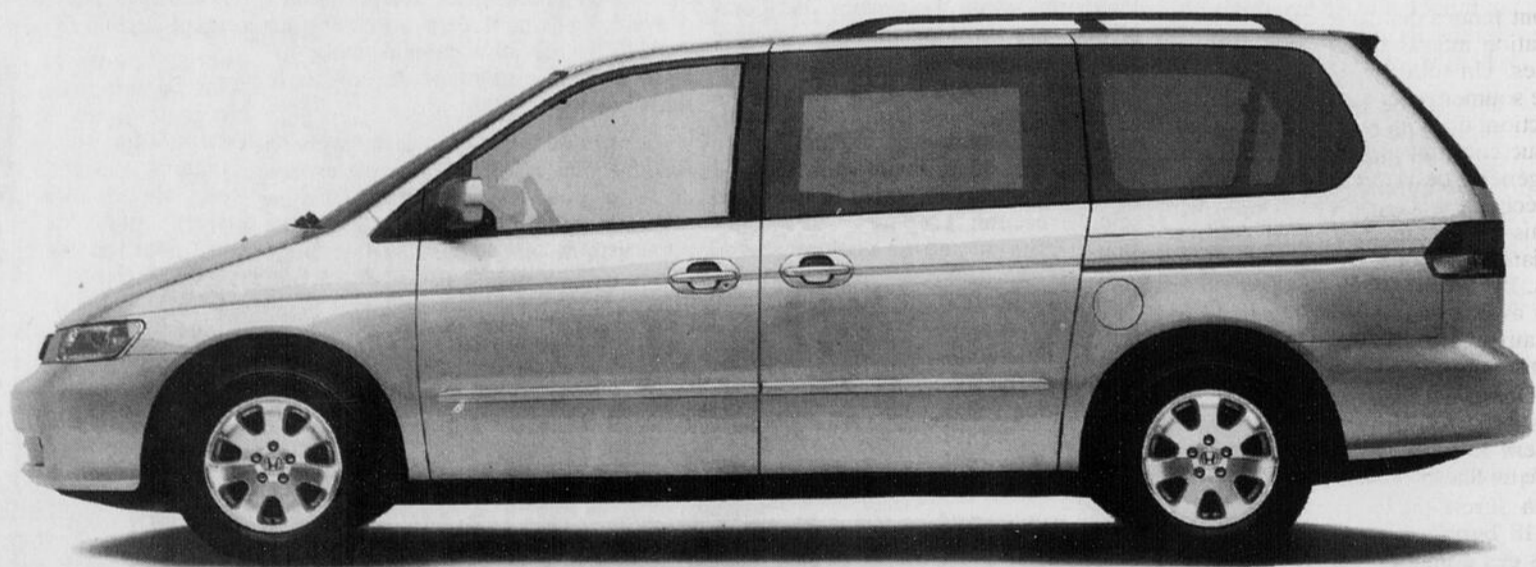


Berline Accord DX 2003
Illustrée

Odyssey 2003

2 500 \$*

d'accessoires sans frais à votre choix



Odyssey EX 2003
Illustré

**Concours
Dans le Sud
avec Martin**



À l'achat ou à la location d'un véhicule Honda d'ici le 9 janvier 2004, courez la chance de gagner l'un des 10 voyages pour deux au Club Med de Cancun en compagnie de Martin Matte. Tous les détails chez votre concessionnaire.

**OUI, ON A FAIT
LE PLEIN**

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.



HONDA

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE www.honda.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

*L'offre d'accessoires sans frais additionnels est applicable à l'achat ou à la location de véhicules neufs Honda 2003 en inventaire seulement, parmi les berlines et coupés Civic ou Accord, l'Odyssey, le Pilot, le CR-V et l'Element à deux roues motrices. Les accessoires disponibles peuvent varier selon le concessionnaire et sont sujets aux disponibilités au moment de l'achat ou de la location. L'offre est d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photos à titre indicatif. 1Aucun achat requis. Ouvert aux résidents du Québec âgés de 18 ans et plus. Obtenez un coupon de participation lors de l'achat ou de la location (minimum 48 mois) d'un véhicule neuf Honda. Voyage d'une semaine pour deux adultes, départ le 7 mars 2004. Valeur approx. de 3000 \$. Le concours débute le 24 novembre 2003 et se termine le 9 janvier 2004. Il y aura une sélection d'un finaliste par concessionnaire. Le tirage des voyages parmi les finalistes (environ 61) aura lieu le 16 janvier 2004. Règlement disponible chez votre concessionnaire participant.

4,8 millions \$ pour favoriser la recherche

L'UdeS touchera 4,66 millions \$ et 94 000 \$ iront à l'Université Bishop's

Gilles Fisette
SHERBROOKE

Les deux universités sherbrookoises se partageront 4,8 millions \$ dans le cadre du Programme de financement des coûts indirects liés à la recherche.

Annoncée hier par le député de Compton-Stanstead, David Price, au nom du ministre de l'Industrie, Allan Rock, cette aide financière comporte une enveloppe de 4 666 290 \$ pour

l'Université de Sherbrooke et une enveloppe de 93 832 \$ pour l'Université Bishop's.

Programme permanent

Le Programme de financement des coûts indirects a d'abord pris la forme d'un programme temporaire, dans le budget fédéral 2001. Il est devenu un programme permanent dans le budget 2003. Il vient compenser les universités pour les dépenses liées à la recherche mais non comprises dans les subventions reliées directement à la recherche.

Les coûts indirects sont, à titre d'exemple, les coûts de matériel, de locaux, d'entretien d'équipements, les frais de gestion, les services de transfert de technologies et de commercialisation.

«Il s'agit d'un investissement important dans les universités de Sherbrooke au moment où cette région se tourne de plus en plus vers l'innovation comme source de croissance économique et de solutions aux défis de la santé et de l'environnement. Il aidera nos universités à favoriser un climat de recherche propice à l'excellence», a déclaré le dé-

puté.

Relever des défis

Pour le recteur de l'Université de Sherbrooke, Bruno-Marie Béchard, «il s'agit d'un investissement fort apprécié qui permettra à nos universités de relever les défis que leur présentent les coûts indirects grandissant parallèlement à nos travaux de recherche qui connaissent une croissance de 290 pour cent depuis les six dernières années, ce programme permanent donne accès à une source constante et prévisible de

fonds qui facilitera la planification et l'intensification soutenue des travaux de recherche».

La répartition entre les universités des fonds du Programme de financement des coûts indirects se fait selon les bourses de recherche fédérales qu'elles ont reçues des organismes subventionnaires fédéraux appuyant la recherche universitaire, soit le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, le Conseil de recherches en sciences humaines et les Instituts de recherche en santé du Canada.

Pas de taxe spéciale sur l'eau à Sherbrooke

Luc Larochelle
llarochelle@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

La Ville de Sherbrooke n'imitera pas Montréal et n'introduira pas une taxe spéciale sur l'eau, a indiqué hier le maire Jean Perrault.

Bien que vieillissant, le réseau d'aqueduc alimentant les Sherbrookoises en eau potable n'est pas dans le même état de désuétude que celui de la métropole.

«Il y a eu une fuite majeure hier (sur la rue Bowen) mais globalement, notre réseau est en bien meilleur état que celui de Montréal, qui a une problématique spéciale. D'où l'introduction d'une mesure particulière. Mais il n'y a pas de taxe spéciale sur l'eau dans notre recommandation budgétaire», a confirmé le maire Perrault à La Tribune.

C'est également que les Sherbrookoises paient actuellement leur eau potable à un tarif très proche des coûts réels d'exploitation du réseau d'aqueduc.

«Il s'agit d'une approche qui, à mon avis, sera prématurée tant que nous ne connaissons pas les

coûts précis des investissements pour atteindre les nouvelles normes de distribution de l'eau ainsi que la part de financement qui incombera à la Ville», a pour sa part commenté le président du comité du développement durable, Bernard Tanguay, au lendemain de l'annonce faite aux contribuables de Montréal qui paieront à compter de l'an prochain une taxe progressive pour constituer un «fonds spécial pour l'eau».

Les compteurs

Plusieurs des initiatives qui seront mises de l'avant à Montréal, dont l'implantation de compteurs dans les commerces et entreprises, sont déjà appliquées par Sherbrooke.

De plus, selon les informations fournies par la division des Travaux publics, le remplacement des conduites d'aqueduc se fait au rythme de 1 au 400 ans à Montréal alors que Sherbrooke est plutôt alignée sur un programme de 1 au 200 ans.

Les nouvelles normes provinciales d'eau potable exigent cependant que ce ratio soit ramené à 1 sur 100 ans.

«Nous avons plus de la moitié du chemin parcouru si on se compare à Montréal. Néanmoins,

les investissements requis à moyen terme restent de l'ordre de 25 à 30 millions de dollars», indique le directeur du service réseaux et voirie, Guy Labbé.

La Ville de Sherbrooke a introduit au cours de la première année de la fusion la tarification fixe à 112 \$ par habitation pour l'eau potable à partir d'une estimation de la consommation moyenne des foyers sherbrookoises.

«C'est un tarif qui est un juste reflet des coûts actuels pour l'exploitation et les immobilisations du réseau. Si on parle des coûts futurs, c'est différent. Mais il appartient aux élus de déterminer les modes de financements», d'ajouter M. Labbé.

Moins de conducteurs avinés interceptés

René-Charles Quirion
rquirion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Les messages de prévention contre l'alcool au volant commencent à porter fruit. Moins de un pour cent des conducteurs interceptés lors des barrages routiers érigés, depuis le 1er novembre dans le cadre de l'opération P.A.S. Alcool sur les routes de l'Estrie, dépassaient la limite permise par la loi.

Dix conducteurs devront faire face à la justice après avoir été interceptés et avoir dépassé la limite de 80 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang.

C'est le Service de police de Sherbrooke qui a intercepté le plus de conducteurs lors des barrages routiers qui se sont tenus depuis le début de cette opération intensive, soit 1529 automobilistes. Un total de 15 personnes ont dû se soumettre au test de l'appareil de détection d'alcool sur la route. Trois conducteurs ont été conduits au quartier général de la rue Marquette où ils ont échoué à l'alcootest, voyant leur permis de conduite être suspendu immédiatement pour une période de 30 jours. Ils devront faire face à la justice pour avoir conduit leur véhicule avec un taux d'alcool dépassant la limite permise.

«Deux barrages sont prévus au cours de la prochaine fin de semaine», soutient le porte-parole du Service de police de Sherbrooke, Michel Martin.

La Sûreté du Québec a érigé quelque 18 barrages sur son territoire au cours des dernières semaines. Quelque

de sang», indique le porte-parole de la SQ en Estrie, Louis-Philippe Ruel.

La Régie de police Memphrémagog a aussi tenu trois barrages routiers depuis le 1er novembre. Un seul conducteur devra faire face à la justice pour avoir dépassé la limite permise sur les 134 personnes interceptées. Huit conducteurs ont dû se soumettre à l'appareil de détection d'alcool sur la route. L'opération P.A.S. Alcool se poursuit jusqu'au 1er décembre prochain.

NOËL D'ANTAN À ST-DENIS

La salle Le Stardien de St-Denis-de-Brompton (au-dessus de l'aréna).

Le 29 novembre de 10 à 18 h et le 30 novembre de 10 à 16 h.

Plus de 25 exposants locaux

- Magnifiques prix de présence!
- Surprise à chaque enfant accompagné d'un adulte!
- Sapins, couronnes et crèches de Noël disponibles sur place.

Apportez vos patins, la patinoire sera ouverte

ENTRÉE GRATUITE

DES IDÉES CADEAUX pour toutes les bourses

Ne manquez pas de rencontrer le Père Noël!

Invitation à toute la population de l'arrondissement n° 6 (de Jacques-Cartier)

Soirée de consultation sur l'étude d'impact pour la construction des boulevards Lionel-Groulx et Monseigneur-Fortier

Jeuudi 27 novembre 2003, à 19 h

École Montcalm, dans la Grande salle
Entrée près du débarcadère, boulevard de Portland.

Bienvenue!

Ville de Sherbrooke
www.ville.sherbrooke.qc.ca

pour lui Entrepôt

VENTE 50%

sur toute la marchandise automne-hiver

3 jours seulement
27, 28 et 29 novembre
Débute demain!

2251, rue King Ouest, Sherbrooke 821-4419
930, 13e Avenue Nord, Sherbrooke 563-1111

LES GALERIES QUATRE SAISONS

Les spectacles **Bleue**

LE VIEUX CLOCHER

Sherbrooke

1590, rue Galt Ouest 822-2102

LES CHARBONNIERS DE L'ENFER

LE SAMEDI 29 NOVEMBRE

HARMONIUM

Hommage présenté par

SAMEDI 6 DÉCEMBRE

www.vieuxclocher.com

énergie 106.1 LaTribune 101 Québec TQS Radio-Canada Estrie

espace.vital ARCHITECTURE

Jean-Claude Tardif
Louis Faucher
François Coutu
Paul Faucher
architectes

Regroupés pour offrir d'excellents services d'architecture

www.espacevital.com - info@espacevital.com

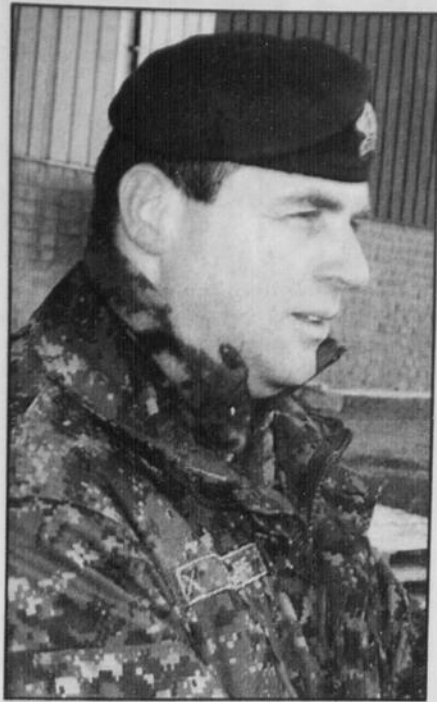
NOUVEAU! Appareils d'exercice

MAINTENANT DISPONIBLES CHEZ CLUB PISCINE SUPER FITNESS

www.clubpiscine.ca

4796, boulevard Bourque, Rock Forest 819 822-2582

OPÉRATION LION ROYAL - JOUR 2



L'adjudant-maître Sylvain Leclerc



Une cinquantaine de militaires s'affairaient à ériger des tentes hier près du centre Julien-Ducharme; quelque 1400 militaires y vivront durant l'exercice Lion Royal.

La Tribune, Daniel Forgues

Le Centre Julien-Ducharme prend des allures de camp militaire

dforgues@latribune.qc.ca

SHERBROOKE



Daniel FORGUES

Le centre communautaire Julien-Ducharme prend graduellement l'allure d'un véritable village, alors que les Forces canadiennes s'y installent depuis quelques jours dans le cadre de l'opération Lion Royal qui en était à son Jour 2 hier.

Une cinquantaine de militaires ont érigé plus d'une trentaine de tentes près du centre et 250 autres tentes seront montées aujourd'hui et demain pour accueillir les centaines de militaires qui reviendront d'un entraînement dans l'État de New York.

En attendant que les tentes soient complètement aménagées, les militaires couchent dans le gymnase du centre Julien-Ducharme; mais, ce soir, ce sont les tentes qui les accueilleront.

Pas question de geler ou de grelotter toutefois; on trouve l'électricité dans toutes les tentes grâce à de puissantes génératrices et des fournaies au kérosène suffiront largement à chauffer ces tentes.

Chaque tente peut accueillir 16 personnes et il faut généralement de 30 à 45 minutes pour en compléter l'installation. Un véritable travail d'équipe comme a pu le constater hier après-midi.

Pour «accommoder» les quelque 1400 militaires de ce nouveau village qui n'existera que durant les quelques jours d'entraînement à Sherbrooke, une centaine de toilettes chimiques seront transportées sur place.

Quant aux douches, des ententes ont été prises avec le centre Julien-Ducharme et les directions d'écoles dans le secteur, explique l'adjudant-maître Sylvain Leclerc qui en est à l'organisation d'un troisième «village» du genre en quelques mois.

Pour les repas, les militaires seront nourris sur place grâce à des cuisines mobiles qui y seront installées aujourd'hui.

Cuisines mobiles

Les denrées ont déjà été livrées à partir de la base de Valcartier et deux remorques réfrigérées de 53 pieds sont garées près du centre Julien-Ducharme.

«Si on manque de denrées, on se tournera vers les épiceries locales, tout est prévu», d'expliquer l'adjudant-maître Leclerc.

En attendant l'arrivée des cuisines mobiles, la nourriture des militaires déjà sur place est préparée dans d'autres cuisines installées sur la rue Panne-ton.

Lorsque ce nouveau village sera démonté la semaine prochaine, il ne restera plus de trace de son existence, les Forces canadiennes respectant de rigueur toutes les règles de protection de l'environnement.

Les autres militaires de l'opération Lion Royal seront basés dans l'immeuble de l'ancien concessionnaire Le Voiturier sur la rue King est.

Quant aux quelque 400 véhicules, ils seront garés principalement sur les terrains du centre Julien-Ducharme.

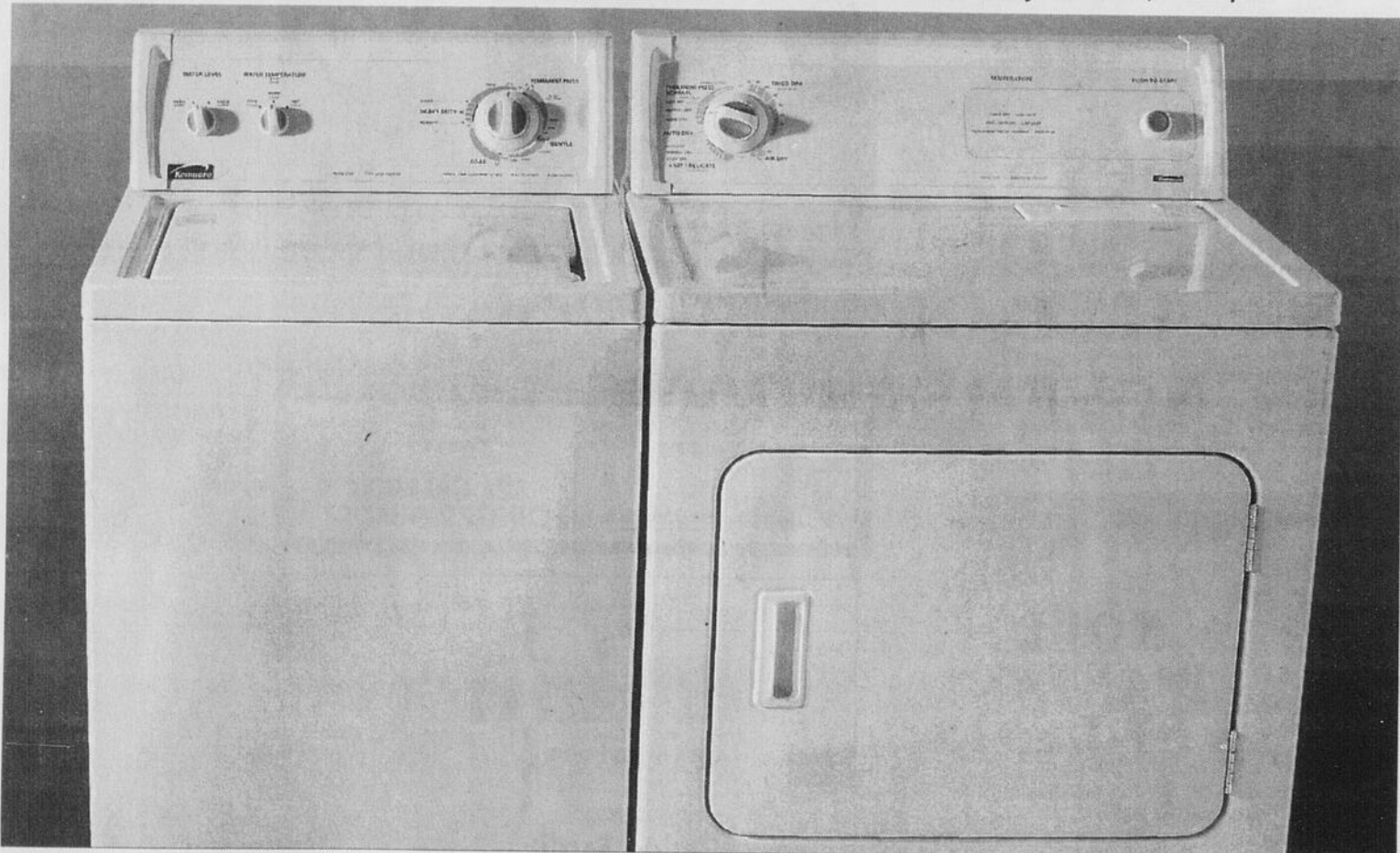
Vendredi et samedi seulement

699⁹⁸

pour le duo

Laveuse et sècheuse Kenmore^{MD}

Laveuse de très grande capacité à 5 cycles, 3 réglages de température. N° 14202. Rég. Sears 449,99. **399,99**
Sècheuse de très grande capacité à 4 options et 3 réglages de température. N° 64202. Rég. Sears 399,99. **379,99**



- Kenmore est la marque de gros appareils ménagers la plus vendue au Canada*
- Garantie de parité des prix pour les gros appareils ménagers de grandes marques; détails en magasin
- Satisfaction garantie ou remboursement

*D'après des sondages indépendants dans tout le pays, en vigueur au moment de la préparation de la publicité

Pas d'acompte avant novembre 2004

Pas de paiement avant novembre 2004! Pas d'acompte.
Pas de taxes à payer au moment de l'achat pour tous les gros appareils ménagers



Pas de paiement avant novembre 2004, avec la carte Sears seulement, sur approbation de votre crédit.
Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables seront différés.
Offre en vigueur jusqu'au samedi 29 novembre 2003. Renseignez-vous au sujet d'autres facilités de paiement.
Gros appareils ménagers: à l'exclusion des aspirateurs et des machines à coudre



Prix en vigueur les vendredi 28 et samedi 29 novembre 2003, dans la limite des stocks

SEARS

QUALITÉ, BONS PRIX, SERVICE, FIABILITÉ

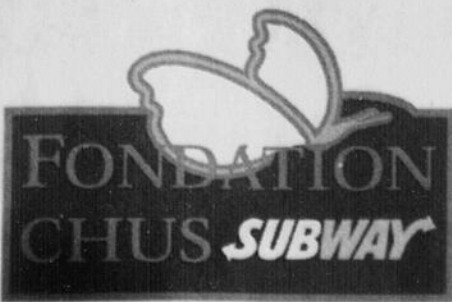
NE15M103 © 2003, Sears Canada Inc.

| Résultats | | | |
|--|----------------------|--------|----------|
| Canco | Tirage du 2003-11-25 | | |
| 01 02 14 15 19 26 28 32 33 38 | | | |
| 39 40 44 50 51 56 62 66 69 70 | | | |
| Quintessence | Tirage du 2003-11-25 | | |
| 466 6248 | | | |
| Extra | Tirage du 2003-11-25 | | |
| NUMÉRO 384736 | | | |
| La Toile | NUMÉRO PRIMAIRE | | |
| | 325781 | | |
| | 25781 | | |
| | 5781 | | |
| | 781 | | |
| | 81 | | |
| | NUMÉROS SECONDAIRES | | |
| 325780 | OU | 325782 | 5 000 \$ |
| 25780 | OU | 25782 | 500 \$ |
| 5780 | OU | 5782 | 25 \$ |
| 780 | OU | 782 | 5 \$ |
| 80 | OU | 82 | 2 \$ |
| La Toile | NUMÉRO PRIMAIRE | | |
| | 237858 | | |
| | 37858 | | |
| | 7858 | | |
| | 858 | | |
| | 58 | | |
| | NUMÉROS SECONDAIRES | | |
| 237857 | OU | 237859 | 5 000 \$ |
| 37857 | OU | 37859 | 500 \$ |
| 7857 | OU | 7859 | 25 \$ |
| 857 | OU | 859 | 5 \$ |
| 57 | OU | 59 | 2 \$ |
| LES LOTS PAYABLES À COMPTER DU MERCREDI | | | |
| Les montants d'investissement des lots sont payables par versements de 100 \$. | | | |
| En cas de défaut de paiement, les lots seront remis à la vente. | | | |
| ÉMISSIONS-TIRAGES LE LUNDI ET LE MARDI À 19 H SUR LE RÉSEAU TVA | | | |

AU PROFIT DE :

FONDATION
CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE

TÉLÉTHON 2003
28 novembre 19 h
Centre culturel
TVA Télé-7
Bell ExpressVu (90)



Cette semaine seulement

LES RESTAURANTS
SUBWAY

Procurez-vous votre épinglette de collection au coût de 2\$ dans le cadre du Téléthon de la Fondation du CHUS

OPÉRATION LION ROYAL - JOUR 2

Les réfugiés n'ont rien à craindre

Daniel Forgues
dforgues@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

d'ailleurs retourné il y a quelques semaines dans le cadre d'un reportage avec Radio-Canada.

Plein appui

Les réfugiés vivant à Sherbrooke sont rassurés: ils ne vivront pas la peur en voyant affluer les militaires dans la région au cours des prochains jours, sauf que cette situation pourrait leur rappeler de mauvais souvenirs, croit Shah Ismatullah Habibi du Comité d'accueil aux nouveaux immigrants (CANI).

En collaboration avec les Forces canadiennes, depuis quelques semaines, le CANI a joint le plus de réfugiés possible afin d'expliquer l'entraînement qui allait se dérouler à Sherbrooke.

«Je pense qu'on a joint au moins 99 pour cent d'entre eux», dit-il.

«Nous avons même traduit en plusieurs langues les dépliants qui avaient été expédiés en français et en anglais pour être certains que toutes les personnes réfugiées vivant à Sherbrooke comprennent les raisons de cette présence militaire et qu'il n'y a rien à craindre», dit M. Habibi, lui-même originaire de l'Afghanistan où il est

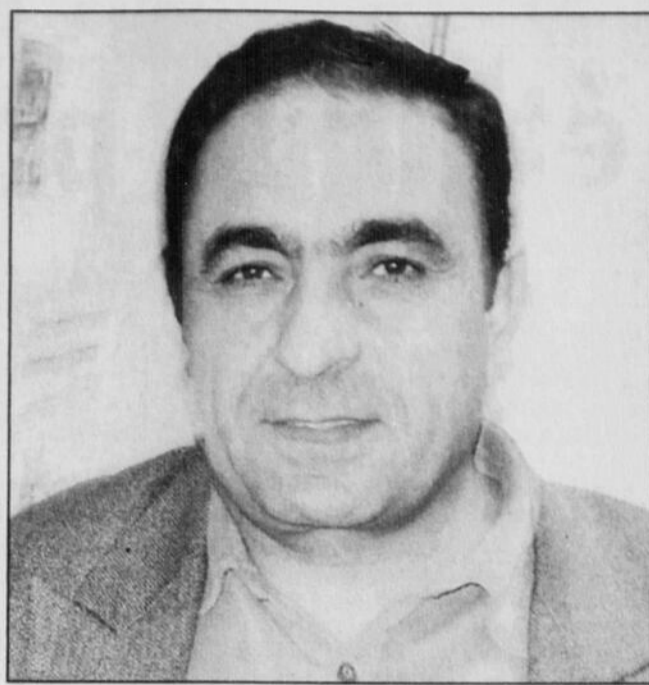
Ce dernier dit appuyer à cent pour cent l'exercice que les militaires s'apprentent à faire à Sherbrooke.

«Même que je serais prêt à accompagner l'armée canadienne comme traducteur ou tout simplement pour faciliter les communications dans le pays», précise-t-il.

«L'aide que les soldats canadiens s'apprentent à apporter à Kaboul ne peut être que bénéfique pour le pays, cette aide favorisera la tenue d'élections pour remplacer le gouvernement transitoire, il y a tellement à faire pour que mon pays regagne sa stabilité après 23 ans de guerre.»

«Seules des élections pourront redonner une sécurité à mon pays. Au moins 90 pour cent des gens vont maintenant dans le sens de la paix en Afghanistan.»

Selon lui, il ne faut pas voir en l'armée canadienne des gens qui s'en vont à la guerre.



Shah Ismatullah Habibi

«Ce sont des soldats de paix et on a besoin d'eux en Afghanistan, c'est vrai que Sherbrooke ressemble géographiquement à la partie de Kaboul où les Canadiens iront», commente M. Habibi.

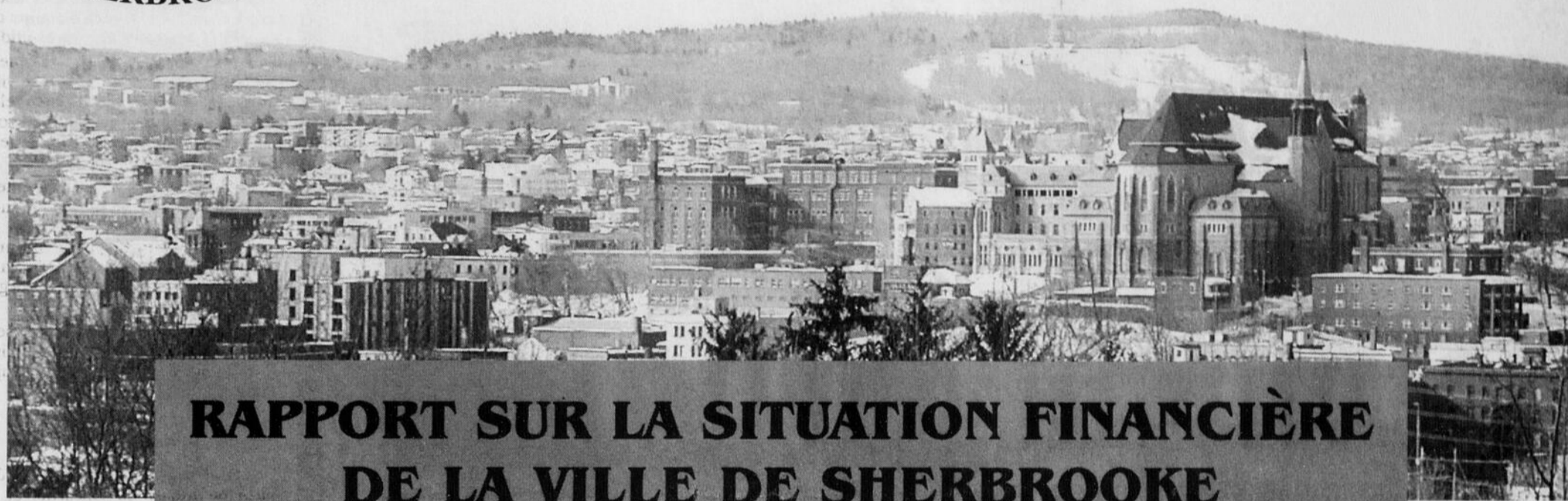
Dangereuse cette mission?

Non, croit M. Habibi, car une certaine stabilité est revenue dans Kaboul, «mais dans le reste du pays, c'est encore très risqué car il y a des gens qui veulent le pouvoir».

La situation est telle, explique-t-il, qu'il faut parfois 12 heures pour se rendre dans un hôpital, le service ambulancier n'existant plus et l'utilisation de véhicules coûtant une petite fortune.

«Un blessé risque de mourir avant d'arriver à l'hôpital», dit-il.

Quelque 450 personnes originaires de l'Afghanistan vivent dans Sherbrooke et la région immédiate.



RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE SHERBROOKE NOVEMBRE 2003

Citoyens et citoyennes, Collègues du conseil municipal, Gestionnaires, employées et employés municipaux,

À environ un mois de l'adoption des budgets pour l'année 2004, j'ai l'obligation, en vertu de la loi, de vous brosser un portrait de la situation financière de la Ville de Sherbrooke et de vous faire part des grandes orientations qui dicteront le budget de fonctionnement 2004 et celui du programme triennal d'immobilisation pour les années 2004, 2005 et 2006.

D'autre part, j'ai aussi l'obligation de soumettre dans ce rapport :

1. les états financiers pour l'année se terminant le 31 décembre 2002;
2. les indications préliminaires quant aux résultats de l'exercice financier de l'année 2003;
3. les dépenses en immobilisation pour l'année 2003;
4. les grandes orientations qui dicteront le budget de fonctionnement 2004 et celui du programme triennal d'immobilisation.

Le présent rapport financier contient aussi, un tableau décrivant le traitement des élus et l'allocation des dépenses qui leur est accordée. Toujours en vertu de la Loi sur les cités et villes, je dépose également la liste des contrats de 20 000 \$ et plus conclus par la Ville depuis le 1^{er} janvier 2003 qui peut être consultée au bureau du greffier.

1. Les états financiers 2002

Les états financiers de l'année 2002, déposés en juin dernier, et qui étaient, je vous le rappelle, le premier exercice du genre de la nouvelle ville, nous permettaient de dégager un surplus de 4,8 M \$ sur un budget révisé de 162 M \$.

De ce surplus, 1,6 M \$ provenait de revenus de taxation de 2001 et a donc été retourné à chacun des anciens secteurs concernés.

Quant au 3, 2 M \$ appartenant à la nouvelle ville, le conseil avait décidé de transférer 1M\$ au fonds de roulement et d'approprier la différence, soit 2,2 M \$, au surplus accumulé.

2. Les indications préliminaires quant aux résultats de l'exercice financier 2003

Les données à notre disposition à cette date nous indiquent que l'exercice pourrait se solder par un surplus net de 1 M \$ environ.

Comme à chaque année, les états financiers de la Ville seront déposés vers la mi-avril, ce qui nous permet alors d'avoir un portrait plus juste de la situation.

Mais, comme je le disais, il semble que nous pourrions dégager 1 M \$ du budget de fonctionnement pour l'année 2003.

3. Les dépenses en immobilisation pour l'année 2003

En ce qui a trait aux projets d'infrastructures pour l'année 2003, le budget, en date d'aujourd'hui, prévoit des dépenses de quelque 30 M \$.

Le conseil, on se rappellera, avait décidé d'affecter une bonne partie des surplus accumulés des anciens secteurs au paiement comptant de dépenses en immobilisation.

Cette décision du conseil d'utiliser à ces fins les surplus accumulés des anciens secteurs s'est avérée très judicieuse et servira de modèle très probablement dans d'autres villes.

Une partie additionnelle de ces surplus a été affectée en cours d'année. Effectivement, le conseil a décidé de profiter de l'effervescence dans le secteur de la construction pour investir près de 5,5 M \$ en extension de services publics. Ces investissements contribueront rapidement à générer de nouveaux revenus à la ville.

Selon toute vraisemblance, l'année 2003 marquera des records dans le domaine de la construction résidentielle.

En plus de sommes importantes investies dans l'extension de services publics, des travaux majeurs de réfection de rues ont été réalisés en 2003 sur le réseau artériel et résidentiel.

Le conseil a aussi maintenu des investissements importants à l'amélioration de son tissu urbain, des équipements récréatifs de ses parcs de même qu'à la revitalisation du centre-ville.

L'année 2003 aura aussi marqué le début des travaux de la rive sud du lac des Nations et l'inauguration de la partie nord de ces travaux de la Cité des rivières.

De ce montant de près de 30 M \$ s'ajoute la contribution de tiers qui génèrent des investissements totaux de plus de 40 M \$.

4. Les grandes orientations qui dicteront le budget de fonctionnement 2004 et celui du programme triennal d'immobilisation

Il y a plus de 20 ans que je me prête à la réalisation des tels exercices. Le portrait de la situation financière des villes au Québec a beaucoup changé au cours de ces années. Le dépôt d'une étude du Conférence Board, à l'occasion des dernières assises de l'UMQ, en faisait largement état et n'annonce rien de très réjouissant.

De plus en plus, et ce, en raison de la stagnation prévisible de nos revenus, les villes auront énormément de difficulté à boucler leur budget de fonctionnement.

Les villes partout au Québec auront à injecter des sommes colossales dans leurs infrastructures vieillissantes.

Les effets de cette situation, jumelés aux transferts et au désengagement de Québec, se font déjà sentir dans la préparation des budgets 2004. Mes collègues du comité exécutif, les membres de la direction générale et les gestionnaires peuvent en témoigner. L'exercice 2004 est ardu, complexe et très difficile.

Les gouvernements fédéral et

provincial devront s'attarder aux situations financières des villes. C'est avec elles que le gouvernement du Québec veut réaliser sa réingénierie, c'est à partir d'elles que le développement économique du pays se fait. Les gouvernements n'auront d'autre choix que de travailler avec nous à une véritable réforme de la fiscalité municipale. Les contribuables de Sherbrooke peuvent compter sur ma détermination à travailler dans ce sens.

D'ici là, toutefois, il faudrait adopter un budget équilibré le 15 décembre prochain pour l'année 2004. Pour y arriver, le conseil va devoir démontrer énormément de rigueur. Comme je l'ai dit, l'exercice sera extrêmement difficile.

Vous comprendrez donc que les travaux des prochaines semaines entourant la préparation des budgets sont d'une grande importance en vue d'en arriver à un exercice équilibré.

Le maire,

Jean Perrault
Jean Perrault

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS ET ALLOCATION DE DÉPENSES

| | |
|---|------------|
| Rémunération de base | 2003 |
| Maire | 121 068 \$ |
| Conseillers et conseillères | 25 650 \$ |
| Présidents et présidentes des arrondissements (3 000 \$ / district) | |
| Arrondissements 1 et 3 | 6 156 \$ |
| Arrondissements 4, 5 et 6 | 12 312 \$ |
| Arrondissement 2 | 15 390 \$ |
| Conseillers et conseillères des arrondissements | 10 260 \$ |

Rémunération additionnelle

| | |
|--|-------------|
| Maire suppléant | 5 130 \$(1) |
| Président du conseil (président d'assemblée) | 10 260 \$ |
| Vice-président du comité exécutif | 12 825 \$ |
| Membres du comité exécutif | 10 260 \$ |
| Président d'un comité permanent (2) | 5 130 \$ |
| Président du comité consultatif d'urbanisme | 7 695 \$ |
| Président du comité de développement durable | 7 695 \$ |
| Président du comité de la sécurité publique | 7 695 \$ |

(1) Le versement de cette rémunération aux différents titulaires est effectué en utilisant un per diem de 14,05 \$ en tenant compte du nombre de jours de calendrier pour lesquels la fonction a été occupée.

(2) Comité Sherbrooke ville étudiante, comité de la culture, comité sports, comité Charmes.

À ces montants s'ajoute une allocation de dépenses équivalant à la moitié du salaire de base jusqu'à un maximum de 12 868 \$

PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE Louise Boisvert
 RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier
 DIRECTEUR DE L'INFORMATION André Larocque
 ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau

Opinions

Une éthique politique à revoir

Le député André Boulerice n'a pas enfreint la loi. C'est l'avis du juriconsulte du gouvernement, l'ancien juge en chef Claude Bisson, celui qui doit veiller à l'observation de l'éthique à l'Assemblée nationale. Mais il ajoute: «Au point de vue de la perception, le public a le droit de se poser des questions sur la pertinence de ce geste». Cette opinion concerne le voyage que le député péquiste a fait à Hong Kong, deux semaines toutes dépenses payées, aux frais d'un consultant en immigration de Montréal. On se souvient que M. Boulerice avait été sévèrement réprimandé par son propre parti pour avoir accepté un autre séjour gratuit au Maroc alors qu'il était ministre de l'Immigration.

En fait, le député est aujourd'hui consultant pour une maison spécialisée dans les questions d'immigration au Québec. Un avantage indu pour une

telle firme, inacceptable selon ses concurrents dans le domaine. Le chef du parti, Bernard Landry, qui avoue avoir préféré être consulté avant le départ de son député, affirme cependant: «Un député peut, sans violer un code d'éthique, travailler pour une société, à la condition que cette firme n'émane pas du gouvernement». Dans les circonstances présentes, le juge Bisson considère que «c'est clairement un cas frontière».

Pourtant, les exemples semblent nombreux dans notre histoire politique: des députés ont conservé leur pratique d'avocat tout en siégeant au Parlement; d'autres sont demeurés membres de conseils d'administration d'entreprises privées; même qu'un ancien député libéral (Harry Blank) a poursuivi ses activités de consultant en immigration après son élection. Donc, rien de nouveau: André Boulerice ne fait que suivre la tradition, pourrait-on dire... Même si ça n'a aucun sens!



Jean-Claude DUBUC

Il est plus que temps de revoir ce code d'éthique dépassé et de refaire les règlements sur les conflits d'intérêts, réels ou possibles, au Parlement. Il semble bien qu'il faille une réglementation précise pour obliger à réfléchir

ceux et celles qui manquent de jugement sur le sujet. Car il faut qualifier de manque de jugement ou de calcul perfide l'implication rétribuée d'un député dans le secteur privé. Nos députés ne sont quand même pas des anges: leurs ailes en brûleraient!

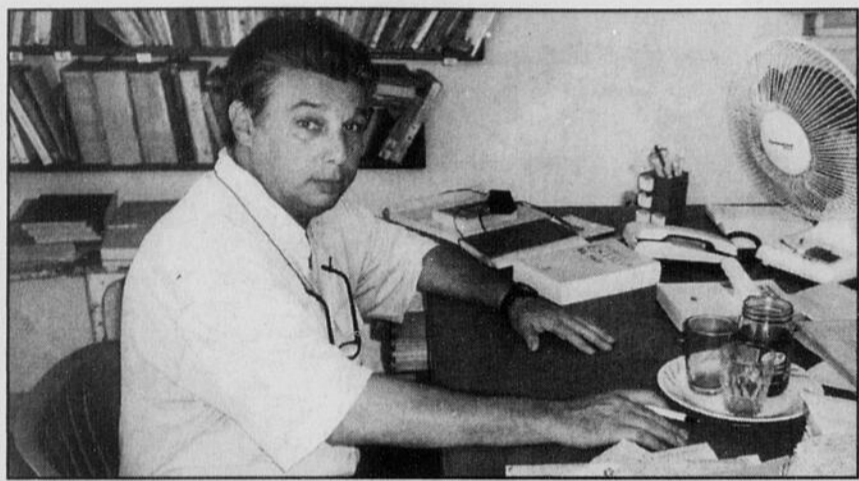
Vrai que plusieurs d'entre eux ont laissé des occupations lucratives pour se présenter à l'Assemblée nationale. Vrai que leurs nouveaux salaires peuvent souvent être de beaucoup inférieurs à ceux qu'ils touchaient dans leur profession antérieure (ce qui n'est pas vrai pour tous), pour des heures de travail plus longues et plus lourdes. D'accord. C'est d'ailleurs ce qui éloigne un bon nombre de personnes compétentes du service public. Et ce qui rend plus admirable l'engagement de plusieurs d'entre elles.

Mais aujourd'hui, à l'heure d'une vision éthique renouvelée, alors que les scandales émergent de plus en plus du

secteur économique et où les yeux s'ouvrent de plus en plus sur les conflits possibles liés à la politique, il faut adapter le code aux réalités nouvelles. On a sévèrement montré du doigt les ministres fédéraux qui aimaient profiter des largesses de la famille Irving, pendant que d'autres manipulaient les contrats avec des entreprises de communication: les cas sont tristement nombreux où des élus semblent perdre le jugement devant l'appât que des plus habiles qu'eux leur tendent. À Québec ou à Ottawa, la situation est la même: le pouvoir semble parfois endormir les consciences. Il faut les réveiller.

Ces gens ne sont pas plus fourbes ou plus innocents que d'autres de la société. Mais on attend davantage d'eux. Il faut donc les aider à respecter une loi pour que, dans un monde où les valeurs fondamentales se sont à peu près toutes effritées, on impose une référence morale qui pourra leur servir de maigre substitut.

Lettres ouvertes



Le journaliste cubain Ricardo Gonzales Alfonso dit avoir été condamné à 20 ans de réclusion pour avoir exercé sa liberté d'expression.

La liberté d'expression sous le soleil cubain

M. Albert Bérubé écrivait dans *La Tribune* du 20 novembre dernier un vibrant plaidoyer en faveur de la liberté d'expression à Cuba. Il omet cependant d'y ajouter pourquoi il n'y a pas de liberté complète d'expression si ce n'est que pour ajouter que ce pays est communiste.

Pourtant, pour rassurer M. Bérubé, il existe encore des opposants qui continuent de faire valoir leurs opinions: la continuité de la pétition en faveur d'un changement de régime circule toujours librement.

En fait, l'opposant Ricardo Gonzalez Alfonso, dont vous faites mention, a écopé une lourde sentence pour avoir servi de valet à l'ennemi (lire les États-Unis) en touchant de l'argent de ceux-ci et non pas pour avoir exercé son droit à la liberté d'expression.

Le parallèle que vous faites avec le Canada est un peu boiteux puisqu'ici on fait pire en temps de guerre; on a emprisonné des milliers de Japonais (et Italiens) dans des camps de concentration pendant la Deuxième Guerre mondiale sans même qu'ils subissent un procès, mais simplement parce qu'ils avaient les yeux bridés.

Si vous pensez, M. Bérubé, qu'à Cuba il n'y a pas de liberté d'expression et de critique, vous vous trompez et soyez sans crainte que les idées défendues par les Bush et consorts sont largement diffusées (Radio Marti diffusant à partir de la Floride) et même discutées dans la rue. Seulement, vis-à-vis le péril de retourner sous la gouverne des États-Unis avec toute la misère que ça entraînerait pour le peuple, le gouvernement a décidé de restreindre (et non pas bloquer) certains écrits vitrioliques contre Cuba.

Sage décision à mon avis.

Je crois que la liberté d'expression dont nous disposons au Canada est tolérée parce qu'elle ne menace pas le régime en place. Mais, comme en 70 avec la Loi sur les mesures de guerres, il suffit de peu de choses pour que le baillon soit de mise à nouveau.

Pierre Bibeau
 Porte-parole
 Table de Concertation de
 Solidarité Québec-Cuba

Vous avez bien raison de souligner que Cuba n'a pas le monopole des écarts de conduite en restreignant la liberté d'opinion et la circulation des opinions qui heurtent les convictions du «chef de la révolution». Les exemples que vous tirez de l'expérience du Canada, qui se présente pourtant comme champion des droits et libertés, en sont la plus belle preuve. Il n'y a pas de système parfait, comme je le précisais dans mon article, et les erreurs des uns n'excusent pas les erreurs des autres. Ceci dit, je persiste à croire que 20 ans de prison, c'est cher payé pour avoir dit tout haut, et pacifiquement, qu'on pense différemment.

Pour ce qui est du péril américain sur Cuba, peut-être que Cuba pourrait simplement évoluer vers une social-démocratie inspirée du modèle scandinave ou québécois et qu'il ne s'en porterait pas plus mal en matière de santé, d'éducation et de redistribution équitable de la richesse collective. Qui sait? A eux d'améliorer leur destin.

Albert Bérubé
 Journaliste

Infirmière cherche travail dans un milieu stimulant

Je suis une infirmière diplômée qui a posé récemment sa candidature pour l'obtention d'un poste à temps plein au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS).

Travaillant déjà depuis deux ans au sein de l'institution à titre d'infirmière auxiliaire, je croyais avoir toutes les chances de mon côté. Quelle ne fut pas ma surprise, lors de mon entrevue, de constater que l'employeur avait fait enquête auprès de mes collègues de travail pour savoir si j'avais les aptitudes à être chef d'équipe et si je serais compétente dans mon nouveau travail!

Je n'ai jamais reçu le moindre commentaire écrit de la part de mes supérieurs depuis les deux dernières années dans le cadre de mon travail comme auxiliaire, et on me suggère maintenant de faire une évaluation de

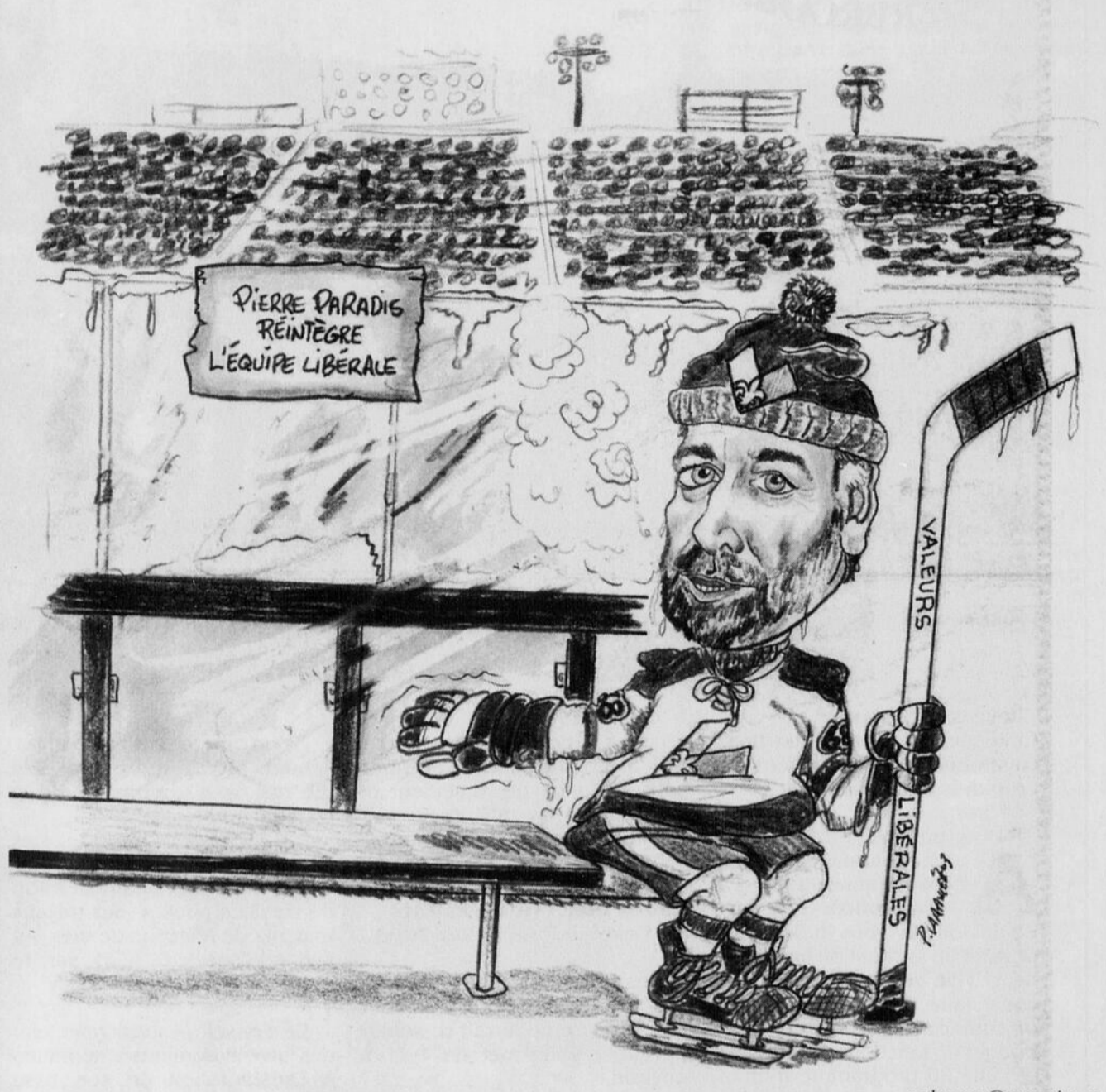
ma pratique, ce que je refuse catégoriquement.

Il est difficile de croire que, dans un contexte où il y a pénurie d'infirmière, on écarte ma candidature sur des allégations non fondées dont je ne connais pas la provenance.

Dans les circonstances et à mon grand regret, j'ai remis ma démission, car je déplore d'une part la manière dont s'est déroulé le processus de sélection et, d'autre part, les lacunes dans la gestion du personnel.

De la part d'une infirmière qui n'a pas peur de la lourdeur des tâches et des soins aux patients, mais qui désire travailler dans un milieu sain où on peut s'exprimer librement sans crainte de représailles et d'abus de pouvoir. Ça existe sûrement.

Marie-Marthe Houde
 Sherbrooke



patlaram@sympatico.ca

Point de vue

Lutter contre la pauvreté avec respect et discernement

Malgré que le délai pour le faire soit déjà expiré, tout le monde attend le plan d'action que le gouvernement doit mettre en oeuvre en vertu de la loi pour lutter contre la pauvreté. Cependant, un document de travail relatif à ce plan d'action circule depuis peu (*Le Devoir*, 10 et 11 novembre). Cela nous inspire les commentaires suivants.

À priori, ce qui nous frappe le plus ce sont les mesures coercitives envers les personnes à l'assistance-emploi. En voici quelques exemples: abolition de l'allocation pour contraintes temporaires pour les ménages ayant un enfant à charge âgé de 2 à 5 ans; abolition de l'allocation pour contraintes temporaires pour les 55 à 64 ans; coupe de 50 \$ par mois pour les nouveaux prestataires d'assistance-emploi sans contrainte qui cumuleront plus de 12 mois de prestations consécutives.

On est bien loin des promesses du Parti libéral en matière d'assistance-emploi, dont un barème plancher fixé au moins au niveau du montant actuel des prestations d'aide social et non à 80%.

Ces mesures nous amènent à nous poser des questions. Y aura-t-il plus de places en garderie pour le retour des mères sur le marché du travail? Y aura-t-il plus d'emplois de qualité ayant pour objectif de sortir la personne de la pauvreté? Est-ce que les employeurs accepteront plus facilement d'engager les personnes de 55 ans et plus? À quelles conditions? Que deviendront ceux qui ne pourront décrocher un emploi assez vite et qui verront leurs prestations diminuées de 50 \$ par mois?

Comment toutes ces personnes pourront-elles combler leurs besoins essentiels? En abaissant le seuil de pauvreté, le gouvernement croit-il que les besoins essentiels vont diminuer également? Est-ce que le gouvernement a tenu compte de l'état psychologique et économique fragile des nouveaux arrivants à la Sécurité du revenu qui doivent s'inscrire à une démarche de recherche d'emploi pour y être admissibles?

Pourquoi ne tient-il pas compte non plus des démarches infructueuses qu'ils ont déjà faites, ni de leur situation familiale?

Le passé démontre que les pénalités sont inefficaces dans ce domaine et que les mesures volontaires sont plus aptes à favoriser le retour sur le marché du travail et l'amélioration de la situation des prestataires.

Nous croyons donc que ces nouvelles mesures iront à l'encontre des principes de la Loi 112 visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Nous demandons donc au Gouvernement de réviser votre plan d'action afin de le rendre conforme au sens de la loi qui est de lutter contre la pauvreté en tout respect des droits des prestataires. Nous demandons également que les mesures d'urgence prônées par le collectif pour un Québec sans pauvreté y soient appliquées dont voici quelques exemples:

- la couverture des besoins essentiels de toutes et de tous;
- le non appauvrissement du cinquième le plus pauvre de la population;
- un salaire minimum qui sorte de la pauvreté;

- des normes du travail adéquates;
- par plus de logement social, etc.

Il est malheureux de constater que les personnes appauvries sont affectées par plusieurs des mesures gouvernementales actuelles: augmentation des services de transport en commun; demande d'augmentation des tarifs d'électricité; ajout de compteurs d'eau; réaménagement de l'article 45 du Code du travail, etc...

Toutes ces mesures s'ajoutent aux compressions en matière d'assistance-emploi.

Pour un Québec sans pauvreté et riche de tout son monde, agissez avec discernement et sans plus tarder; le tout dans le sens de la loi qui vise à lutter contre la pauvreté.

Line Marcoux
 Pour le Comité régional pour
 un Québec sans pauvreté

Opinions

VOUS VOULEZ NOUS ÉCRIRE?
 redaction@latribune.qc.ca

La Tribune
 1950, rue Roy
 Sherbrooke, J1K 2X8
 Télécopieur 564-8098

LES NOUVELLES MITSUBISHI 2004

SONT LÀ !



LANCER SPORTBACK LS 2004
À PARTIR DE 20 998 \$, PDSM*

249 \$ PAR MOIS,
BAIL DE 48 MOIS*
2 995 \$ COMPTANT

CERTAINES 2003 NEUVES AUSSI : PROFITEZ-EN POUR FAIRE UNE BONNE AFFAIRE !



À PARTIR DE
26 757 \$ PDSM*

- BOÎTE SPORTRONIC™
- CLIMATISEUR
- GLACES ET VERROUILLAGE À COMMANDE ÉLECTRIQUE
- RÉGULATEUR DE VITESSE

À PARTIR DE
32 497 \$ PDSM*

- TRACTION INTÉGRALE
- MOTEUR V6
- GLACES ET VERROUILLAGE DES PORTIÈRES À COMMANDE ÉLECTRIQUE
- CHAÎNE STEREO 140 W, LECTEUR DE DISQUE

À PARTIR DE
23 857 \$ PDSM*

- CLIMATISEUR
- GLACES ET VERROUILLAGE DES PORTIÈRES À COMMANDE ÉLECTRIQUE
- ROUES EN ALLIAGE
- CHAÎNE STEREO DE 140 W ET LECTEUR DE DISQUE

À PARTIR DE
15 997 \$ PDSM*

- « MEILLEUR CHOIX » DE L'INSURANCE INSTITUTE FOR HIGHWAY SAFETY LORS D'ESSAIS DE COLLISION*
- MOTEUR DE 2 L
- CHAÎNE STEREO DE 140 W ET LECTEUR DE DISQUE

OUTLANDER LS AWD 2003

MONTERO SPORT ES 2003

ECLIPSE RS 2003

LANCER ES 2003

0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT SUR MODÈLES 2003 SÉLECTIONNÉS*



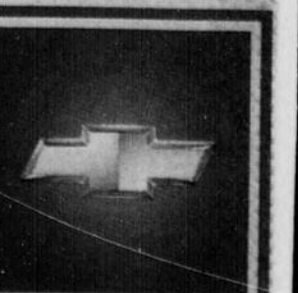
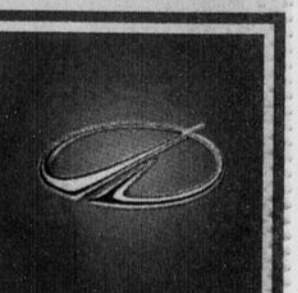
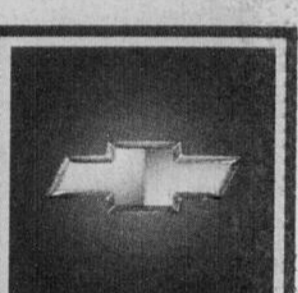
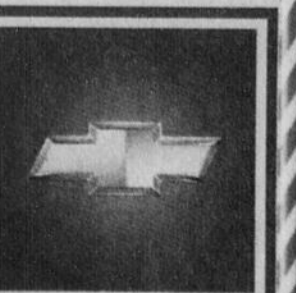
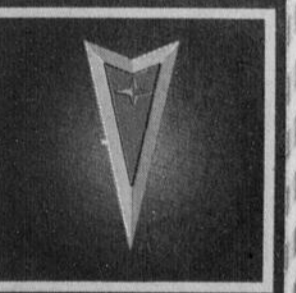
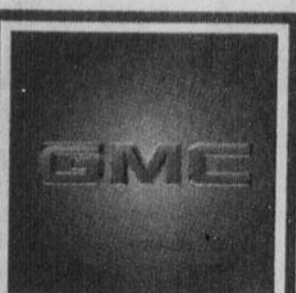
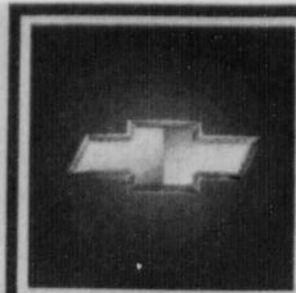
1 888 57-MITSU

MITSUBISHICARS.CA

Granby Mitsubishi
1332, rue Principale
Granby
450-777-7720

Sherbrooke Mitsubishi
969, rue Haut-Bois
Rock Forest
819-346-8222

*Tous les prix sont les PDSM des modèles de base. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher. l'Offre-location de 249 \$ par mois pendant 48 mois valable seulement pour la Lancer Sportback LS C01. Comptant ou reprise de 2 995 \$ et dépôt de sécurité de 250 \$. Taux d'emprunt annuel : 3,95 %. Coût total de location : 14 947 \$, taxes en sus. Allocation de 25 000 km/an; 8¢ par km excédentaire. Offres spéciales de location ne pouvant être jumelées à aucune autre offre, y compris celle du programme Signez et conduisez de Mitsubishi. Option d'achat de 8 988,43 \$, taxes applicables en sus, à la fin de la location. *Indice de l'Insurance Institute for Highway Safety pour les essais de choc frontal décalé. †Le programme est offert par Services de financement automobile Primus (i-Primus) à aux consommateurs admissibles exclusivement et sous réserve d'approbation de crédit. Financement à l'achat de 0% possible pour tous les modèles neufs 2003. Des restrictions importantes s'appliquent au programme et au crédit. Termes allant jusqu'à 60 mois pour Montero Sport/Montero/Outlander et jusqu'à 36 mois pour Eclipse/Eclipse Spyder/Galant/Lancer. Aucun comptant exigé. Par exemple, pour une somme de 10 000 \$ financée au taux annuel de 0%, le paiement mensuel est de 166,70 \$/277,77 \$ pendant 60/36 mois, le coût d'emprunt est de 0 \$ et la somme remboursable est de 10 000 \$. Les mensualités varieront en fonction du montant financé et des termes de l'emprunt. Tous les clients ne se qualifient pas. Offre ne pouvant être combinée avec d'autres offres spéciales. Des rabais ou d'autres offres incitatives sont possibles lorsque les clients optent pour une offre d'achat en argent comptant. En choisissant l'offre de financement à l'achat proposée, il est possible que les clients renoncent à d'autres rabais et offres incitatives, ce qui pourrait avoir pour effet un taux d'intérêt plus élevé. *1/1#Les conditions et la disponibilité peuvent varier. Quel que soit le programme, le client devra signer un contrat et prendre livraison d'un véhicule en stock chez un concessionnaire le 1^{er} décembre 2003 au plus tard. Le client assume les frais habituellement exigibles à la signature tels que immatriculation, publication dans le RDPRM, assurances, droits sur les nouveaux pneus, taxes et autres droits, inspection, transport, frais de livraison et de préparation, carburant et frais de préparation ou de livraison additionnels ainsi que tous autres frais à payer en vertu des lois. Les frais de transport de 925 \$ pour Lancer Sportback/Lancer/Eclipse et de 1 025 \$ pour Outlander/Montero Sport sont en sus. Offres s'appliquant uniquement aux clients au détail au Canada, sauf ceux de la C.-B. Les offres peuvent être annulées en tout temps. Détails chez les concessionnaires participants.



GENERAL **GM** MOTORS
Canada

SAGE OU NON. MECHANT OU GENTIL. TOUT LE MONDE GAGNE!

Décrochez
VOTRE GM



Revoici le concours «Décrochez votre GM» qui vous donne la chance de GAGNER VOTRE VÉHICULE ou jusqu'à 10 000\$ de réduction à l'achat ou à la location sur presque tous les véhicules 2003 et 2004.*

★

DÉCROCHEZ
VOTRE
VÉHICULE

10 000\$
DE RÉDUCTION

5 000\$ **2 500\$** **2 000\$**
DE RÉDUCTION DE RÉDUCTION DE RÉDUCTION

1 500\$
DE RÉDUCTION
GARANTIE
SUR MODÈLES 2003*

750\$
DE RÉDUCTION
GARANTIE
SUR MODÈLES 2004*

PLUS

0%

**FINANCEMENT
À L'ACHAT**

Jusqu'à 48 mois sur les 2004.
Jusqu'à 60 mois sur les 2003.
Sur presque tous les modèles.*

PONTIAC
BUICK
GMC

Les Associations des concessionnaires Chevrolet et Pontiac Buick GMC du Québec suggèrent aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant à la plupart des modèles neufs 2003 et 2004 en stock. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. *Aucun achat requis pour participer à ce concours. Offre s'appliquant aux résidents canadiens majeurs. Le concours débute le 14 novembre 2003 et se termine le 3 janvier 2004 ou au moment où tous les prix auront été remis, selon la première éventualité, et s'applique à l'achat ou à la location d'un véhicule 2003 ou 2004, livré entre le 14 novembre 2003 et le 3 janvier 2004. L'attribution d'un prix à un participant choisi au hasard est subordonnée à ce qu'il donne la bonne réponse à une question d'habileté mathématique. Une seule participation par personne. Au Québec, tous les participants recevront un crédit d'achat d'une valeur de 1 500\$ sur presque tous les modèles 2003 et de 750\$ sur presque tous les modèles 2004 ou gagneront l'un des 878 prix suivants: 2 crédits d'achat d'un montant égal à celui que le participant devrait payer au concessionnaire pour le véhicule qu'il a acheté ou loué, selon le cas: 10 crédits d'achat d'une valeur de 10 000\$, 20 crédits d'achat d'une valeur de 5 000\$, 99 crédits d'achat d'une valeur de 2 500\$, et 747 crédits d'achat d'une valeur de 2 000\$. Tous les prix incluent les taxes applicables. Le nombre de prix diminuera au fur et à mesure qu'ils seront attribués. Pour les chances de gagner ainsi que tous les autres détails, visitez gmcanada.com. *L'offre à 0% de financement à l'achat et le concours ne s'appliquent pas aux modèles Cadillac 2003/2004, SSR de Chevrolet 2003/2004, Hummer 2003/2004, aux camions série W et poids moyens 2003/2004 et aux fourgonnettes passagers et marchandises/coupées 2003/2004. Le concours ne s'applique pas non plus aux camionnettes et châssis-cabine 2003/2004 série C-K 2500/3500 à cabine régulière, allongée et cabine d'équipe à l'exception des modèles avec C&P. L'offre à 0% de financement à l'achat ne s'applique pas non plus au modèle Corvette de Chevrolet 2003/2004. Les modèles Aveo, Optra et Epica de Chevrolet 2004 sont offerts à un taux de financement à l'achat de 0% jusqu'à 36 mois. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Modèles 2003 offerts en quantités limitées. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

CHEVROLET
Oldsmobile